



22e CONCOURS PHOTO « SANT JOAN » 2026

PAoTfCfPANTS : toute personne intéressée est la bienvenue

THÈMES : **A** : nature, **B** : Libre couleur, **C** : Libre noir et blanc,

D : Images de la ville de Vilanova

ŒUVRES : Un maximum de quatre œuvres par participant peut être présenté dans les thèmes A-B-C-D

FloMAT : Les œuvres devront être présentées au format JPG, la taille maximale du côté long étant de 1920 px si l'image est horizontale et de 1080 px si elle est verticale, avec une résolution de 300 ppp, en tenant compte que chaque fichier doit avoir un poids maximal de 2 Mo.

Les phrases telles que « Sans titre » ne seront pas acceptées, pas plus que les noms de fichiers photographiques.

Si la taille est supérieure, les photographies seront automatiquement rejetées.

Aucun type de filigrane, de signature ou d'identification de l'auteur ou du nom artistique n'est autorisé, pas plus que les cadres ou bordures qui encadrent l'image d'une quelconque manière.

PAoTfCfPATfIN : les photographies devront être présentées exclusivement en format numérique

Frais d'inscription : 15 € par participant dans les catégories A-B-C-D

Pour les participants uniquement dans la section D, c'est gratuit

N° de compte pour effectuer la contribution : Par Stripe, carte de crédit, Paypal, via la plateforme Fotogenius

Les œuvres pourront être présentées du 01/06/26 au 30/08/26, à 24h. Via <https://fotoitaca.fotogenius.es/>

JroY : Il sera composé de trois personnes reconnues par la FCF.

VEoDfCT : Il sera public et aura lieu le 04/09/26, à 16h30, au Centre Civique Sant Joan.

REMfSE DES Pofu : Elle aura lieu pendant les jours de la Foire de Novembre 2026 et le lieu, l'heure et le jour seront communiqués à l'avance. - 13/11/2026 ?

EXPOSITION DES ŒUVRES GAGNANTES : Du 13 novembre au 10 décembre 2026.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :

- Tous les prix resteront la propriété du Collectif Photographique
- Fotoitaca. Il ne sera pas attribué plus d'un prix par auteur.

- Le jury de qualification ne pourra déclarer aucun prix vacant.
- Si, pour une faute grave commise par un auteur, son œuvre doit être disqualifiée, le prix éventuel attribué reviendra au participant suivant à toutes fins utiles. La participation à ce concours implique l'acceptation intégrale de ce règlement.
- Tout cas non prévu sera résolu par l'entité organisatrice.
- Les participants seront entièrement responsables des droits de tiers sur les œuvres présentées. Ils seront également responsables des réclamations que pourraient présenter les entités de droits de propriété intellectuelle auxquelles les participants pourraient être affiliés.
- L'entité se réserve le droit de reproduire les œuvres primées et de faire une sélection des œuvres à exposer. Ce concours est éligible pour les membres de la FCF avec le n°.
- Et pour les membres de la CEF avec le n°

PRIX :

Prix de 200 € à l'auteur ayant le plus d'images acceptées dans les sections A-B-C

12 prix, qui recevront des médailles, or-argent-bronze et des mentions honorifiques CEF

PRIX : spécial pour le thème D

PARRAINÉ PAR ORGANISÉ PAR EN COLLABORATION AVEC



